

ACiDC



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 29 JANVIER 2019

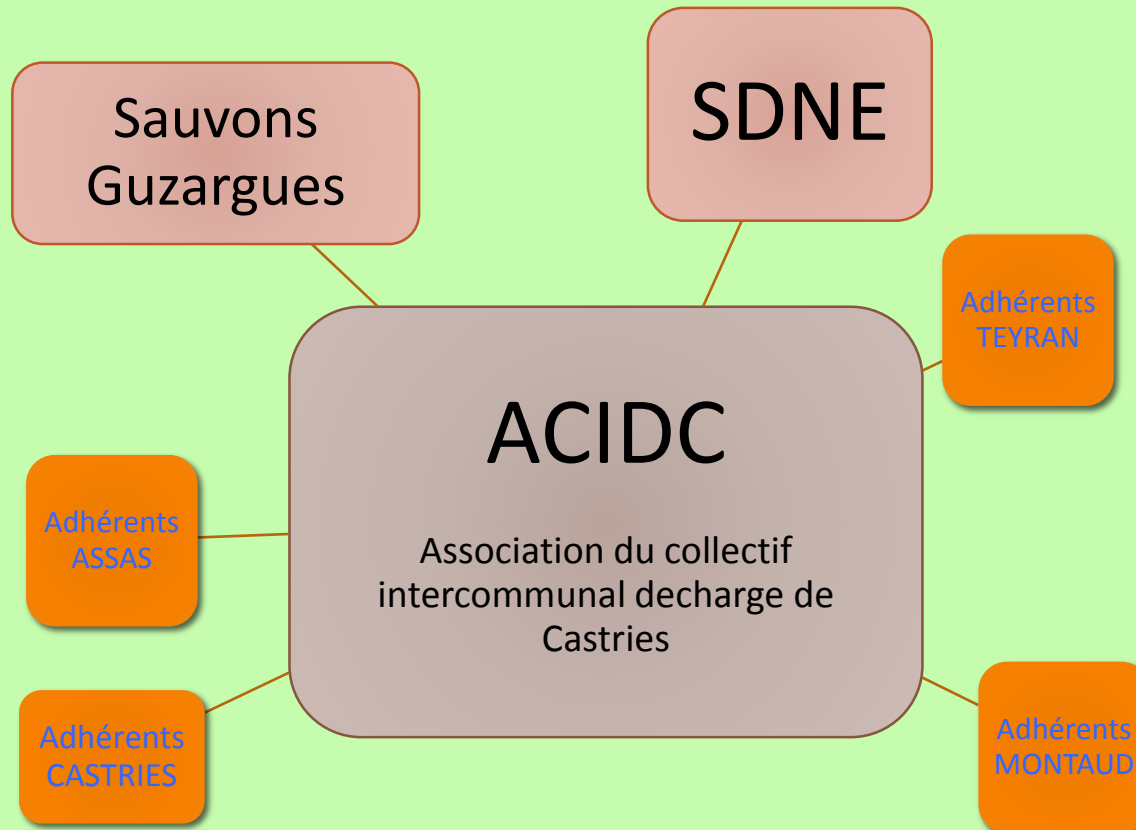
ESPACE GARE A CASTRIES

Présentation:

- Introduction
- Bilan moral
- Bilan technique
- Bilan actions (de terrain, le juridique etc...)
- Bilan financier
- Perspectives 2019-2020
- Election du CA
- Pôt de clôture



Rappel ACIDC et les associations du collectif



Rapport moral

- ▶ L'ISDND et la carrière disent que tout VA BIEN
- ▶ Les réponses à nos questions en CSS sont parfois surréalistes
- ▶ L'exploitant ne voit rien, n'entend rien de nos doléances, nie l'existence d'impacts environnementaux, ne dit rien, ne donne pas toutes les informations essentielles.



Rapport moral

Assiste aux Commissions de Suivi de Site annuelles

A

Recherche les informations

C

- décrypte les documents fournis (bilans d'activité)
- Réclame des informations complémentaires (résultats des analyses des eaux, origine de l'incendie de novembre, déchets entrants ...)

I

D

Rédige des courriers à 3M, la préfecture, mails aux maires ...

C

Surveille la décharge (diaporama envoyé aux adhérents)

Effectue une veille des arrêtés préfectoraux sur le site de la préfecture (découverte qu'un APC avait été signé),

Rapport moral

- A** Informe les adhérents
- C** Suit le dossier juridique (contacts avec l'avocat)
- I** Organise des manifestations pour que nos voix se fassent
- D** entendre (manifestation sur le site, décoration du rond point,
- C** stands à différents forums des associations, compte à rebours avec pose de la banderole tous les mois, distribution de tracts ...)

Rapport moral

A **A mis en place l'alerte odeurs.** Courriers aux maires pour le suivi des registres odeurs (restés sans réponse).

C **Participe à des réunions**

- à Lunel Viel sur l'incinérateur, avec intervention du Pr Sultan sur les perturbateurs endocriniens

I
- Territoriales sur le projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

D
C **A apporté son soutien aux riverains de l'incinérateur de Lunel Vieil** (manifestation le 10 déc. 2018 devant l'incinérateur).

Rapport moral voté à l'unanimité

Point Technique



Site défavorable

Proximité des habitations

Guzargues 1,2 km-St Drézéry 2,2 km-Teyran 2,5 km-Montaud 3,6 km-Castries 3,8 km

Tous les riverains (même à Castries) se plaignent des odeurs

Les gaz arrivent jusqu'à nos maisons en fonction des vents

Proximité de la nappe phréatique :

lors des fortes pluies les eaux souterraines remontent au-dessus de casiers
Lessivage de la barrière de sécurité passive que n'empêche pas le système de pompage,

Des dérives inexpliquées de certaines concentrations de métaux (aluminium, fer, plomb, arsenic...).

Géologie défavorable : karst (calcaire) nombreuses failles et cavités
infiltrations rapides dans les eaux souterraines, favorise la pollution (une bâche n'est jamais totalement étanche)

Une ISDND n'aurait jamais dû être implantée là

Odeurs et autres nuisances

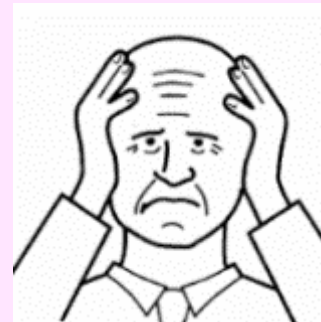


Discours de 3M :

les jurys de nez « formés » ne signalent que très peu d'épisodes olfactifs. Ce ne serait pas un réel problème.

La perception d'odeurs est subjective.

Pourtant ...



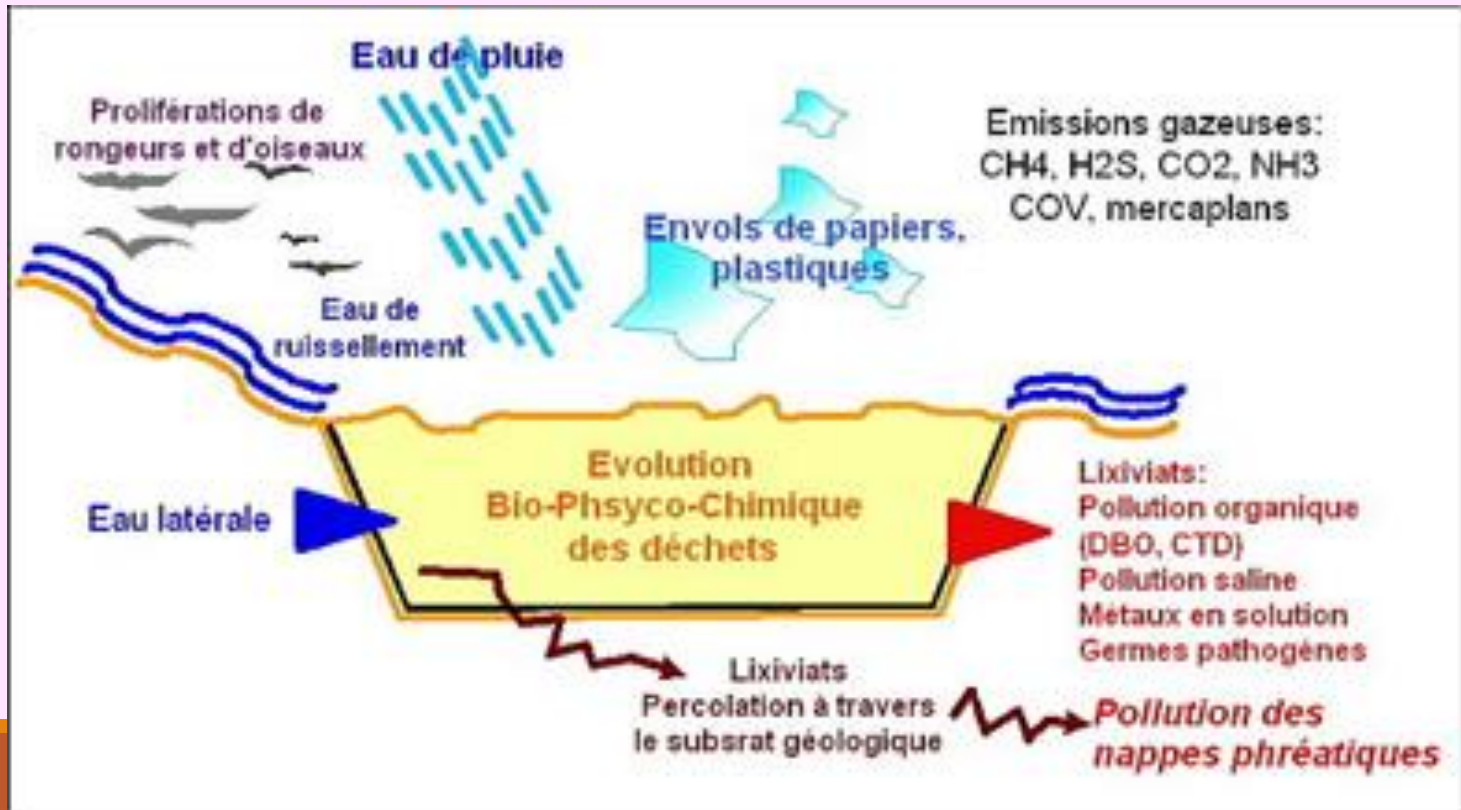
Chaque fois que des odeurs venant de la décharge vous incommode (ou autre nuisance) faites le savoir par mail à la Mairie, avec copie à ACiDC.

Origine des odeurs

Evolution Bio-Physico-Chimique des déchets stockés

Production de gaz - certaines molécules sont très toxiques (H₂S, COV ...

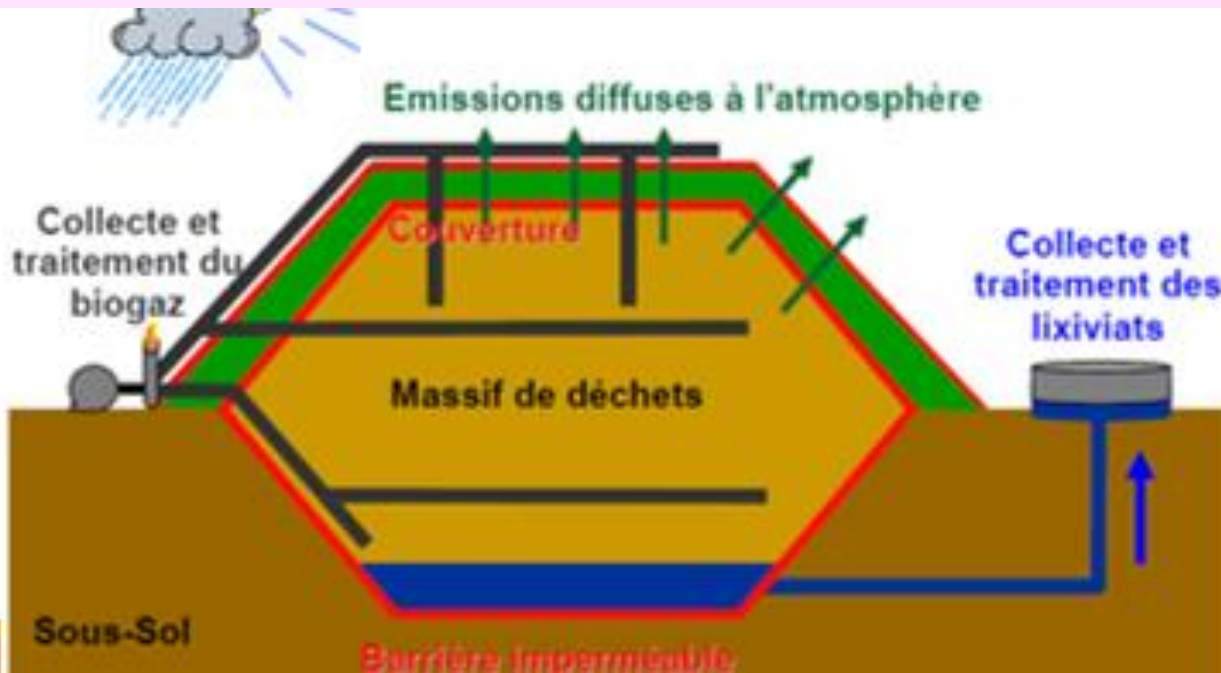
1. En cours de remplissage: fortes émissions rejetées à l'atmosphère



Origine des odeurs

2. Casier fermé avec captage du biogaz : Rejets à l'atmosphère:

- émissions diffuses : totalité du biogaz ne peut être capté
- gaz issus de la combustion du gaz en torchère: très forte concentration en dioxyde de soufre, toxique
- gaz venant du bassin de lixiviats



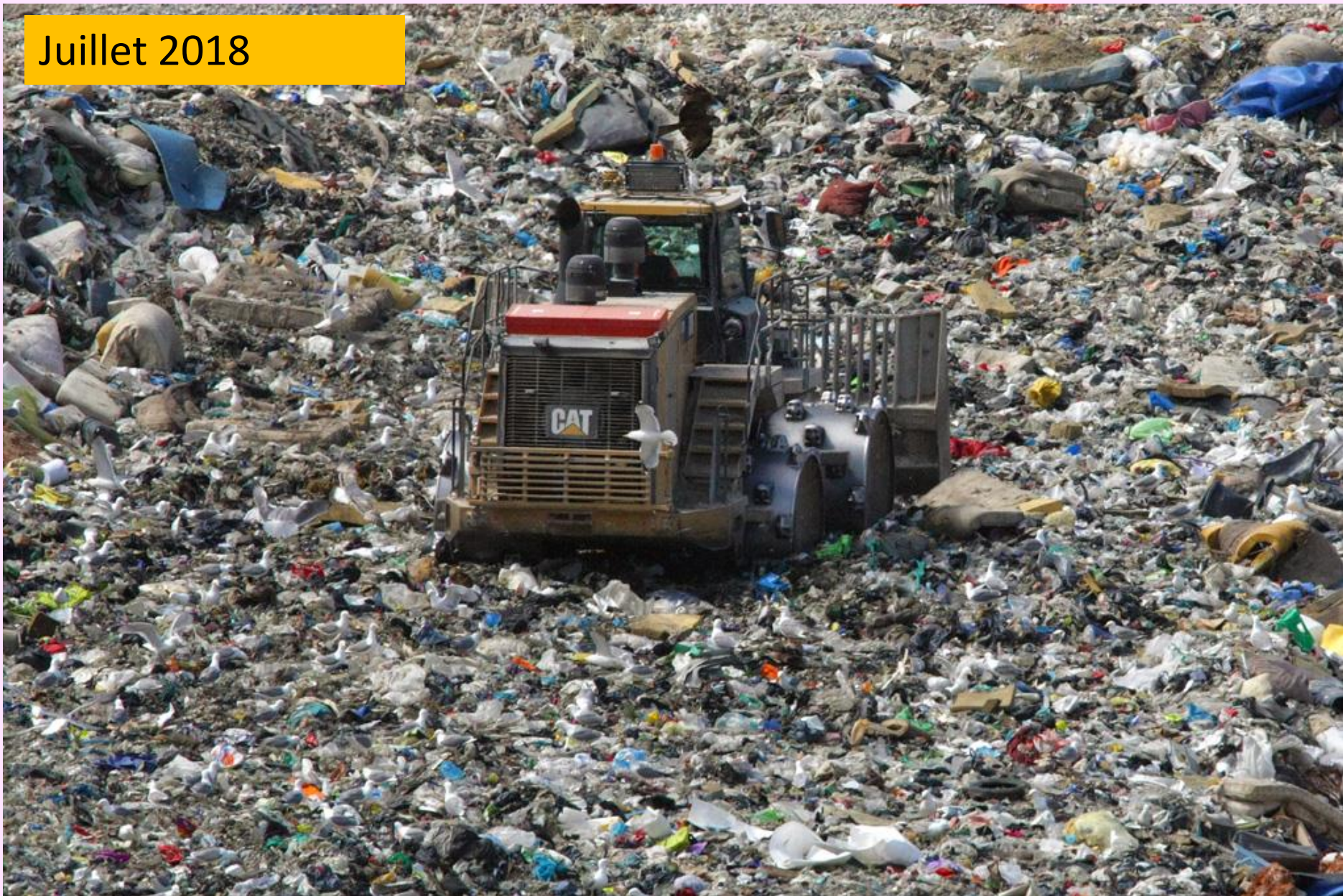
Risques Incendie

- Ces gaz sont non seulement toxiques mais sont aussi inflammables.

Feu de novembre 2018
Pas d'infos, pas d'explications



Juillet 2018



Arrêté Préfectoral Complémentaire



Signé en décembre 2018 sans que personne ne soit au courant

Opacité totale, 3M ne respecte pas l'**obligation** d'en informer les membres de la CSS

Objet de cet A.P.C. ?



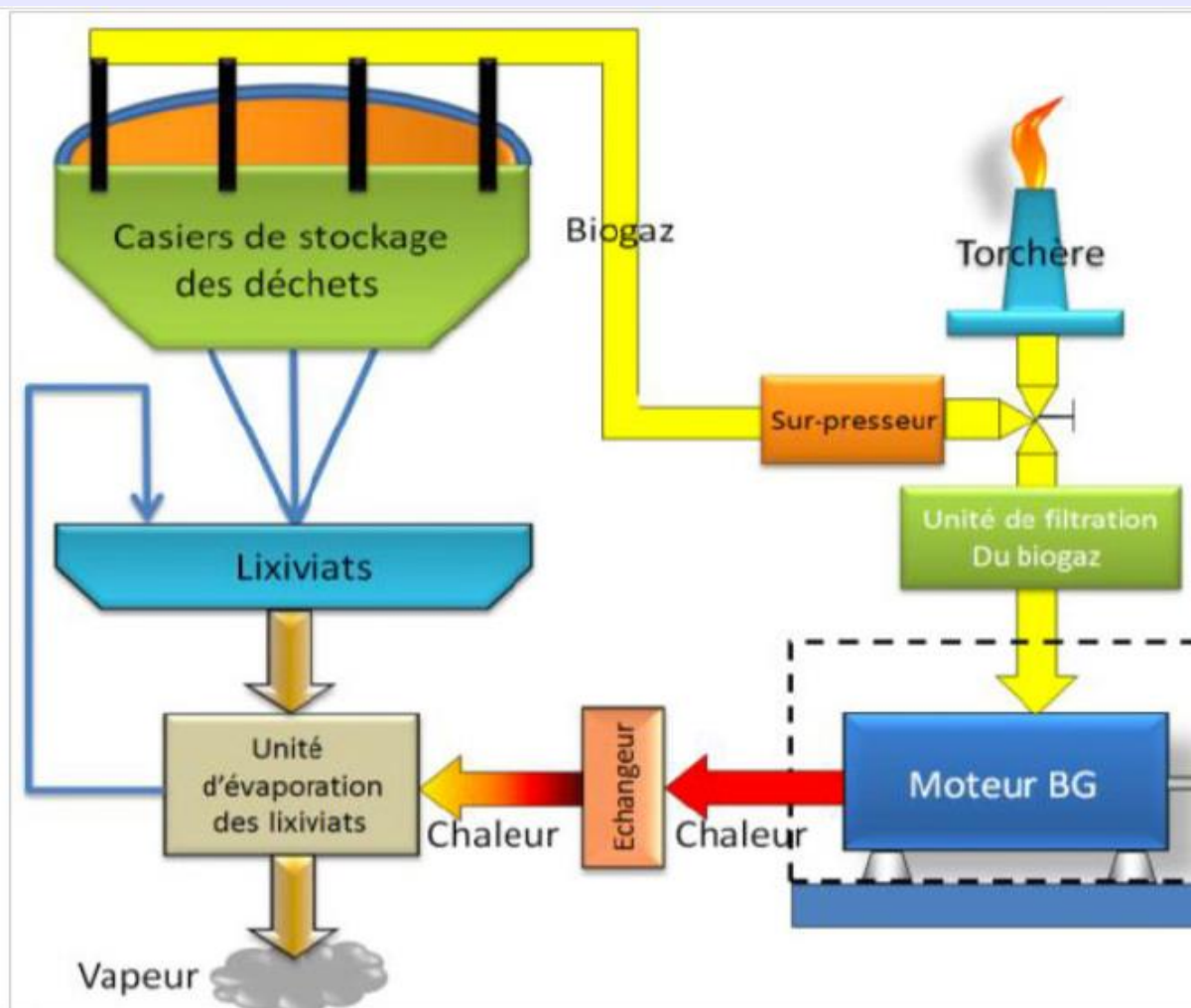
Art. 1 : Objet :

3M est tenue de respecter les dispositions du présent arrêté » (sic !!!!)

Art 2 : Unité de traitement par évaporation des lixiviats traités (???)

Arrêté Préfectoral Complémentaire

L'A.P. autorise en fait la valorisation du biogaz pour produire de la chaleur alimentant une unité d'évaporation des perméats (lixiviats déjà traités sur le site)



Élimination impuretés :
humidité, H₂S, COV etc
...

Chaudière :
combustible biogaz
Rejets de gaz de
combustion

Arrêté Préfectoral Complémentaire

→ Pourquoi un tel équipement **maintenant** à la fermeture de la décharge ?

Très faible capacité annuelle de cette unité d'évaporation :
1 250 m³

Actions d'ACIDC : courrier en LRAR à 3M et Préfecture



- droit à l'information bafoué
- demande d'information sur cette unité de valorisation et sur l'unité d'évaporation

Prolongation d'exploitation



Dossier de demande de prolongation en cours d'instruction à la préfecture (info M.L.)

volume total autorisé (460 000 m³) non atteint en mai 2019 ? **Pourquoi ?**

Pas par manque de déchets !

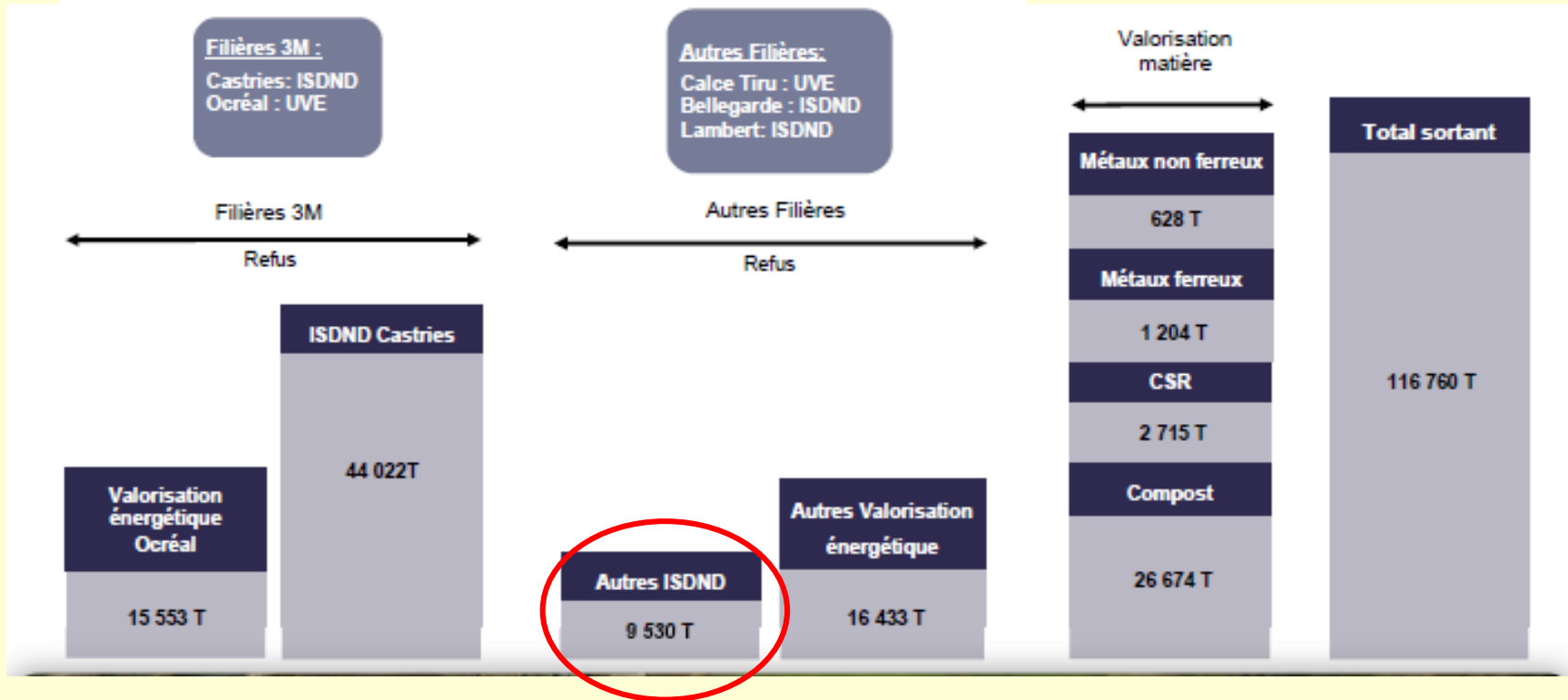
→ exporte vers d'autres ISDND

→ ne recouvre pas quotidiennement les déchets (non-respect du cahier des charges) → libère du volume

→ n'enfouit pas de déchets inertes pourtant autorisés

Mauvaises performances d'Amétyst

2.3 Lieux de traitement des matières sortantes

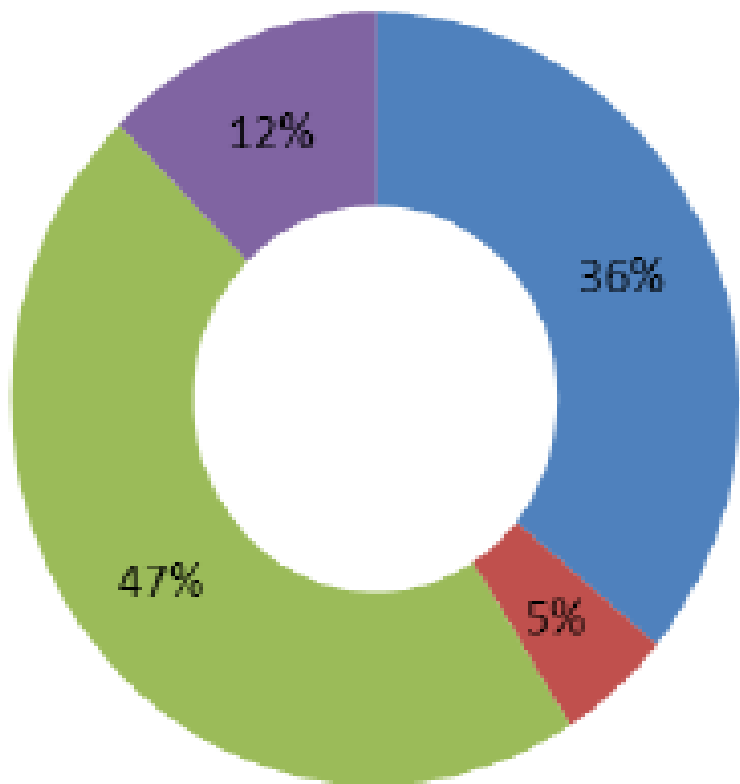


Sur **116 760 t** de matières sortantes, 88 253 t sont enfouies ou incinérées

Valorisation réelle (hors CSR) : 28 506 t

Réf. Bilan d'activité Amétyst 2017

Déchets enfouis à Castries en 2017 : 74 281 t



Encombrants (déchèteries): 26 725 t

Déchets d'activité des services municipaux : 3 746 t

Déchets venant d'Amétyst : **44 022t**

Refus de tri : 34 584 t

Stabilisats (organiques impropres à l'épandage) : 9 225 t

Exportation vers d'autres ISDND :

Amétyst (dont refus de tri) : 9 530 t

AMETYST II, grand pourvoyeur de déchets à incinérer ou enfouir



Amétyst et son Le Tri « mécano-biologique »

Constat sévère de La Cour des Comptes (rapport 2017)

Echec financier (coût 2 fois supérieur au coût initial)

Faibles Performances,

Et le super compost d'AMETYST finit dans le casier II.....



Juridique



Août 2016: Dossier déposé à la Cour d'Appel de Marseille

Avocat : Maître Maillot à Montferrier

Audience : 8 février 2019

Nous assisterons à l'audience



Octobre 2014 : Dépôt d'un Dossier à la Commission des Pétitions du Parlement Européen.

Objectifs : faire reconnaître le contexte défavorable du site de Castries pour une ISDND.
Statuera après la décision du tribunal français

Après 2019 ?

Il reste un grand trou à remplir ...

Dans l'immédiat les déchets vont se promener

- stockage dans d'autres ISDND (dont Narbonne)
 - problème de transport
- Fabrication de CSR (Combustibles Solide de Récupération)
 - problème de débouchés
- Incinération
 - problème avec l'Incinérateur de Lunel Viel

Le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets ne garantit pas qu'il n'aura pas une réouverture d'ISDND de Castries dans l'avenir.

Après 2019 ?

Plan révisable



Le contenu du PRPGD

Un plan évalué tous les ans, révisable dans le cadre du SRADDET
Concernant l'ensemble des déchets



La portée du PRPGD

Ce que ne peut pas faire un Plan

- après son adoption, bloquer l'ouverture d'une installation non prévue qui serait conforme aux objectifs du plan.

Ne peut bloquer
une ouverture
non prévue

Limiter les transports est un des objectifs du plan



3. Avis concernant les impacts économiques et environnementaux

Il est proposé d'inscrire, p15 de l'EE, de privilégier dans la mesure du possible des solutions de gestion limitant le transport des déchets

Actions



Blocage de la décharge
Le 2 juin 2017
Distribution de tracts
informatifs

Déco rond point

TOUS Y CROYEZ AU
PÈRE SAUREL??
PAS DE CASIER 3???

Lancement du compte à rebours

Manifestation 5 mai 2018

fermeture dans un an: mai 2019 : M -12.

Distribution des tracts dans les boîtes aux lettres et sur le rond-point.

Baptême de la décharge



Mai 2018 – Montée du chemin de croix jusqu'au sommet
Tous les villages riverains sont représentés





Compte à rebours se poursuit :
lettre mensuelle sur les espèces
impactées





Compte à rebours se poursuit :

Pose de la banderole : rappel régulier du décompte des mois restants

À la décharge de Castries, l'heure est aux inquiétudes

Au niveau médiatique...

Environnement. Le site fermera-t-il en 2019 ? Si oui, que deviendra-t-il ?

Une soixante de personnes, un chemin de croix pour mettre en avant la faune et la flore impactées par la décharge et, pour finir, un apéritif. L'Association des collectifs contre la décharge intercommunale de Castries a bien fait les choses, ce samedi, devant la décharge. Son but ? Faire connaître ses inquiétudes : va-t-elle fermer en 2019, comme cela avait été annoncé ou, inversement, y aura-t-il un troisième casier, comme le trou béant peut le laisser supposer ? Et quand bien même la décharge fermerait en 2019,

que va devenir le site ?

« L'idée, ce n'est pas de dire "on ne veut pas de déchet chez nous", ni chez nous, ni chez les autres d'ailleurs, souligne Marie-Noëlle Sidieude, vice-présidente de l'association. On est là pour réclamer une politique autour des déchets. Il faut les réduire, les réutiliser, les recycler. La France est le 25e pays en matière de recyclage du plastique, on en recycle seulement 20%, l'Allemagne 45%. Pourquoi on n'y arrive pas ? »

Pour la décharge de Castries,



■ La décharge rebaptisée.

Greg Solinas, président de l'association évoque « un

drame écologique. Nous voulons montrer aujourd'hui l'ampleur des dégâts. Le premier casier est blindé, ce sera bientôt la même chose pour le casier 2. La fermentation continue. Ce site est censé n'accueillir que des déchets ultimes, ce n'est pas le cas. »

Au fil de la visite, en se rapprochant des casiers, l'odeur devient plus forte. Certains mettent des masques de chirurgiens, et ce n'est pas que pour faire joli sur la photo.

THIERRY JOUGLA

tjouga@midilibre.com Lettrine

ET APRÈS ? Les déchets ultimes de la Métropole de Montpellier seront exportés « Je m'y suis engagé, il n'y aura pas de 3e casier »

Chaque année, 240 000 tonnes de déchets sont collectés sur la Métropole. Que deviennent-ils ? Ce qui est recyclable (80 000 tonnes) est traité par Démeter. Les déchets ménagers, compostables (130 000 tonnes), arrivent à Amétyst. En bout de chaîne, les déchets ultimes, en gros ceux dont on ne peut rien faire, sont stockés à Castries (80 000 tonnes) ou incinérés à Ocreal (Lunel-Viel,

30 000 tonnes). Problème : Ocreal veut réduire sa capacité et ne veut plus s'occuper des déchets de la Métropole et le 2e casier de la décharge de Castries arrive à saturation...

« Je me suis engagé à ce qu'il n'y ait pas de 3e casier à Castries, et il n'y en aura pas », affirme Philippe Saurel, président de la Métropole. La décharge de Castries fermera donc bien en 2019. Quand ?

« Lorsqu'elle sera pleine ! Je ne peux pas vous dire le mois, ça dépendra des apports, explique Christian Fina, directeur général des services de la Métropole. Après, on fera comme on a fait au Thot : on brûle les gaz, on recouvre et on a ensuite une obligation de gestion et de surveillance. » Que vont donc alors devenir nos déchets ultimes ? « Nous les exporterons en fonction du

plan régional actuellement à l'étude », enchaîne Philippe Saurel. Donc envoyés à Montblanc ou Bellegarde. Pour Christian Fina, c'est clair : « Oui, c'est plus cher mais nous n'avons pas de sites susceptibles de les accueillir sur notre territoire. » Et, le DGS d'évoquer une piste, lointaine, de valorisation de produits combustibles.

TH. J.

RAPPORT FINANCIER d'ACIDC

Comptes au 31 décembre 2017

Assemblée Générale du 29 janvier 2019

Les recettes 2017 se montent à 4 685,49 €

Elles proviennent essentiellement des cotisations et dons, proposées par les villages adhérents d'ACIDC, dont :

- Cotisations 2017 pour 4 255,00€
- Intérêts sur livret 30,49 €
- Subvention 400,00 €

Les dépenses 2017 se montent à 5 813,78 €

❖ charges fixes =

Abonnement à la Boite postale	82,80 €
Abonnement Web	38,26 €
Assurances <u>Maif</u>	370,62 €

❖ charges variables =

- Dont une dépense de 5 080 € correspondant à un acompte versé à Maître Maillot qui assure notre défense auprès de la Cour d'Appel de Marseille
- Une dépense de 70€ pour un don à ZéroWaste et Cides
- Le solde, soit 242 €, pour des frais d'affranchissement et frais de tenue d'AG.

ACIDC

Bilan financier

Arrêté des comptes au 31 décembre 2017:

RECETTES	2017
Cotisations	4 255,00
Subvention de Mairie de Teyran	400,00
Intérêts sur livret	30,49
TOTAL RECETTES	4 685,49

DEPENSES au 31/12/2017	2017
Contrat boîte postale	82,80
Assurance MAÏF	370,62
Abonnement web, Publicité, frais AG	131,45
Fournitures, affranchissements	78,91
Honoraires Avocat	5 080,00
Cotisations et dons	70,00
TOTAL DEPENSES	5 813,78

Bilan financier comparé

Arrêté des comptes au 31 décembre

RECETTES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cotisations & Dons	6 047	3 144	1 265	2 955	1 070	4 255
			3 000	11 000		
Subventions			400	400	400	400
<u>Méchoui</u>	1 112					
<u>Loto</u>		2 810				
Théâtre		985	1 162			
Participation <u>Publicité</u>				190		
<u>Intérêts sur livret</u>		37	54	34	52	30
TOTAL RECETTES	7 159	6 976	5 881	14 579	1 522	4 685

DEPENSES	2012	2013	2014	2015	2016	2017
FRAIS FIXES ANNUELS						
Assurance MAÏF		352,83	363,44	364,44	370,62	370,62
<u>Contrat boîte postale</u>	35,28	70,56	78,00	82,80	82,80	82,80
Abonnement web	35,98	36,92	43,52	47,12	35,14	38,26
AUTRES FRAIS						
<u>Fournitures,</u>	667,93	77,25	329,96	192,99	92,06	78,91
Frais (2012 <u>Méchoui ;</u>	507,92	624,71				
Bureau Horizon	500,00	1 794,00				
<u>Création de l'Association</u>	111,60					
<u>Honoraires Avocat</u>	479,40	3 000,00	4 200,00	10 800,00	1 400,00	5 080,00
<u>Location salle Garosud</u>		80,00				
Adhésions		45,00		140,00	36,00	70,00
Publicité				357,00		93,19
TOTAL DEPENSES	2 569,39	6 154,89	5 014,92	11 984,35	2 016,62	5 813,78

Bilans 2012-2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
RECETTES	7 159,00	6 976,00	5 881,00	14 579,74	1 522,08	4 685
DEPENSES	- 2 569,39	6 154,89	5 014,92	11 984,35	2 016,62	5 813
NET	+ 4 589,61	+ 821,11	+ 866,08	+ 2 595,39	-494,54	- 1 128

SITUATION	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Compte Courant CIC	+ 4 383,81	+ 889,10	2 594,42	2 206,42	7 577,41	1 415
Livret épargne CIC		3 837,00	3 690,59	6 125,33	630,42	5 607
TOTAL	+ 4 383,81	+ 4 726,10	+ 6 285,01	+ 8 331,75	+8 207,83	+7 022

Situation au 31/12/2017

SITUATION BANCAIRE	2017
Compte Courant CIC	1 415,10
Livret CIC épargne	5 607,90
TOTAL	7 023,00

En conclusion,

- ❖ **Il ressort un déficit pour l'exercice 2017 de 1 128 € qui est largement couvert par nos disponibilités de trésorerie**
- ❖ **La situation est saine et confirmée par un excédent de trésorerie au 31/12/2017 de 7 023 €**

**La trésorière
Marie-Paule Cocoynacq**

RAPPORT FINANCIER d'ACIDC

Comptes au 31 décembre 2018

Assemblée Générale du 29 janvier 2019

Les recettes 2018 se montent à 1 293 €

Elles proviennent essentiellement des cotisations et dons, proposées par les villages adhérents d'ACIDC, dont :

- Cotisations 2018 pour 870 €
- Intérêts sur livret 23 €
- Subvention 400 €

Les dépenses 2018 se montent à 1 459 €

❖ charges fixes = 464 €

Abonnement à la Boite postale	94 €
Abonnement Web	0 €
Assurances <u>Maif</u>	370 €

❖ charges variables = 995 €

- Une dépense de 70,00€ pour un don à ZéroWaste et Cides
- Il faut noter des frais divers (896 €) plus importants cet exercice dus à l'organisation de la journée du 5 mai 2018 qui a généré des frais exceptionnels (banderole, nourriture, musiciens, matériaux pour l'exposition sur le chemin de la décharge etc ..

ACIDC

Bilan financier

Arrêté des comptes au 31 décembre 2018:

RECETTES	2018
Cotisations	870
Subvention de Mairie de Teyran	400
Intérêts sur livret	23
TOTAL RECETTES	1 293

Contrat boîte postale

94

Assurance MAÏF

370

Abon. Web, Publicité, frais AG,

896

Banderoles=310 €, journée du 5 mai, forums, tracts

Fournitures, affranchissements

29

Honoraires Avocat

0

Cotisations et dons (cides et zéro waste)

70

Bilan financier comparé

Arrêté des comptes au 31 décembre

+

RECETTES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Cotisations & Dons	6 047	3 144	1 265	2 955	1 070	4 255	870
			3 000	11 000			
Subventions			400	400	400	400	400
<u>Méchoui</u>	1 112						
<u>Loto</u>		2 810					
<u>Théâtre et Publicité 2015</u>		985	1 162	190			
<u>Intérêts sur livret</u>		37	54	34	52	30	23
TOTAL RECETTES	7 159	6 976	5 881	14 579	1 522	4 685	1 293

□

DEPENSES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
FRAIS FIXES							
Assurance MAÏF		352	363	364	370	370	370
<u>Contrat boîte</u>	35	70	78	82	82	82	94
Abon. web	35	36	43	47	35	38	
AUTRES FRAIS							
<u>Fournitures,</u>	667	77	329	192	92	78	29
<u>Frais</u> <small>2012Méchoui,2014 Loto</small>	507	704					896
<small>log</small> 2013 Bureau Horizon	500	1 794					
<u>Création Asso</u>	111						
<u>Honoraires Avocat</u>	479	3 000	4 200	10 800	1 400	5 080	0
Adhésions		45		140	36	70	70
Publicité				357		93	
TOTAL DEPENSES	2 569	6 154	5 014	11 984	2 016	5 813	1 459

Situation au 31/12/2018

SITUATION BANCAIRE	2018
Compte Courant CIC	1 378,76
Livret CIC épargne	5 630,79
TOTAL	7 009,55

Bilan prévisionnel 2019



RECETTES	2019	
Adhésions (10 €)		
TOTAL RECETTES		



DEPENSES		2019
<i>FRAIS FIXES ANNUELS</i>		
Assurance		400
Abonnement Boîte Postale		80
Abonnement internet		50
<i>AUTRES FRAIS PREVUS</i>		
Honoraires Avocat		?
Tracts, Papeterie, Correspondance		300

En conclusion,

- ❖ **Il ressort un déficit pour l'exercice 2018 de 166 € qui est largement couvert par nos disponibilités de trésorerie**
- ❖ **La situation est saine et confirmée par un excédent de trésorerie au 31/12/2018 de 7 008 €**

La trésorière
Marie-Paule Cocoynacq

Bilans financiers votés à l'unanimité,

Adhésion d'ACiDC au groupement CIDES 34

CIDES 34 regroupe les associations suivantes:

[l'Association des Médecins Indépendants pour l'Environnement et la Santé \(AMIES\)](#)

[l'Atelier Citoyen de Castries](#)

[l'Observatoire indépendant des Déchets et de l'Environnement de Montpellier-Métropole \(ODAM\)](#)

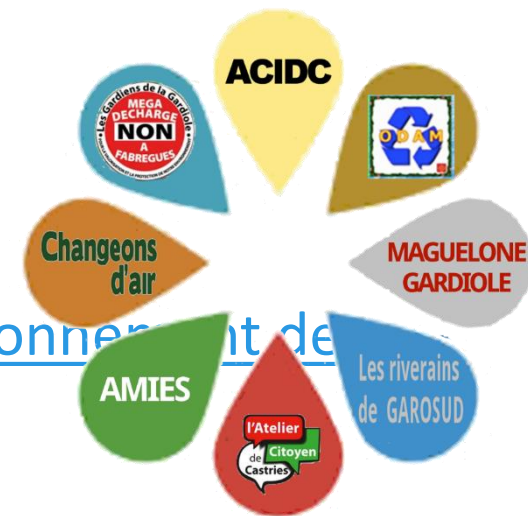
[l'Association des Riverains de Garosud \(ARG\)](#)

[l'ACiDC \(Castries\)](#)

[les Gardiens de la Gardiole \(Fabrègues\)](#)

[l'Association de défense de la nature et de l'Environnement de Maguelonne-Gardiole](#)

Adhésion d'ACiDC à ZéroWaste France



Perspectives 2019-2020

- ◆ Juridique: déplacement à Marseille le 8 février 2019 pour l'audience en appel - suivi du dossier au Parlement Européen
- ◆ Actions : manifestation Mai 2019, date initiale de fermeture
- ◆ Poursuite du Suivi de la Décharge (CSS)
- ◆ Vigilance quant à l'avenir du site
- ◆ Poursuite des actions en faveur d'une réduction des déchets
- ◆ Poursuite de notre coopération avec les associations du groupe CIDES 34
- ◆ Suivi du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets

Election du Conseil d'Administration de ACiDC

► Membres actuels:

Carmona Olivier
Cocoynacq Marie-Paule
Cramm Patrice
Fillon Josiane
Götze Michaela
Kappeler Patrick
Le Gendre Lucile
Mascaro Nicolas
Parrot Pascal
Rousseau Jean-François
Sibieude Marie Noëlle
Solinas Greg

► Sortants:

Patrice Cramm
Lucile Le Gendre
Nicolas Mascaro

► Entrants:

Membres du nouveau C.A

Carmona Olivier
Cocoynacq Marie-Paule
Fillon Josiane
Götze Michaela
Kappeler Patrick
Parrot Pascal
Rousseau Jean-François
Sibieude Marie Noëlle
Solinas Greg

◆ Vote : ◆ Membres du C.A. : vote favorable à l'unanimité

Questions – débat - en fin d'A.G.

1. **Actuellement, que deviennent les lixiviats (jus de poubelle) ?**

Réponse : Ils sont pompés et stockés dans un bassin puis prétraités sur le site.

Les lixiviats prétraités (dits « perméats ») sont acheminés par camions citernes à MAERA pour un traitement final puis rejetés en mer.

2 Propositions d'actions par des participants :

- Rouler à 10 Kms heure en boucle sur un rond point, à une heure de pointe, tous les jours pendant une semaine.
- Interpeller notre députée :

Réponse : elle est peu accessible, son suppléant (Maire de Montaud) était aux vœux de St Drézéry...Il a peu ou pas d'écoute quant à la gestion des déchets.

- Profiter de l'opportunité du Grand Débat pour communiquer sur la décharge....Les avis sont partagés.